

NATIONS UNIES  
ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr.  
GENERALE  
A/C.5/32/69  
2 décembre 1977  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-deuxième session  
CINQUIEME COMMISSION  
Points 100 et 52 de l'ordre du jour

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1978-1979

SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSACREE  
AU DESARMEMENT

Incidences administratives et financières des projets de résolutions  
publiés sous les cotes A/C.1/32/L.16 et A/C.1/32/L.11

Etat présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153  
du règlement intérieur de l'Assemblée générale

1. La Première Commission a adopté des projets de résolutions relatifs à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement comme suit : A sa 32ème séance, tenue le 5 novembre 1977, la Commission a adopté le projet de résolution figurant sous la cote A/C.1/32/L.16. Elle était saisie d'un état d'incidences financières (A/C.1/32/L.30); à sa 38ème séance, tenue le 18 novembre, la Commission a adopté le projet de résolution figurant sous la cote A/C.1/32/L.11. Elle était saisie d'états d'incidences financières (A/C.1/32/L.34 et A/C.1/32/L.35). Ces résolutions ont trait à trois réunions qui font l'objet dans le présent rapport des sections A, B et C.

A. Groupe spécial d'experts gouvernementaux

2. Aux termes du projet de résolution du 10 novembre 1977 publié sous la cote A/C.1/32/L.16, l'Assemblée générale, entre autres :

a) Approuverait la recommandation du Comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, qui préconise que l'Assemblée générale fasse entreprendre une étude des rapports existant entre le désarmement et le développement, dont elle fixerait elle-même l'objet lors de la session extraordinaire;

b) Prierait le Secrétaire général de nommer, dès que possible, un groupe spécial d'experts gouvernementaux ayant pour tâche de définir le cadre et l'objet qui pourraient être ceux de cette étude.

3. Il est proposé que le Groupe spécial envisagé dans la résolution susmentionnée soit composé de 15 experts qui se réuniraient à New York au printemps de 1978 pendant une semaine, étant entendu que l'Organisation des Nations Unies prendrait à sa charge les frais de voyage et les indemnités de subsistance des experts.

4. Les estimations présentées ci-dessous en ce qui concerne les services de conférence reposent sur les hypothèses suivantes :

a) L'interprétation simultanée serait assurée en quatre langues (anglais, espagnol, français et russe);

b) La documentation à établir avant et pendant la session serait également en quatre langues (anglais, espagnol, français et russe);

c) La documentation à établir après la session serait en six langues (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe).

5. Sur la base des hypothèses ci-dessus, le coût total s'établirait comme suit :

	<u>Dollars</u>
A. <u>Services de conférence</u>	
I. Avant la session	
Traduction, révision et dactylographie .....	<u>11 900</u>
II. Pendant la session	
i) Interprétation .....	27 600
ii) Traduction, révision et dactylographie .....	54 900
iii) Reproduction et distribution des documents .....	<u>5 600</u>
	<u>88 100</u>
III. Après la session	
Traduction, révision et dactylographie .....	<u>17 500</u>
	<u>117 500</u>
B. <u>Frais de voyage et indemnités de subsistance des membres du Groupe d'experts</u> .....	<u>23 100</u>
Total A	<u><u>140 600</u></u>

B. Comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement

6. Aux termes du projet de résolution publié sous la cote A/C.1/32/L.11, en date du 7 novembre 1977, l'Assemblée générale, entre autres :

a) Prierait le Comité préparatoire de poursuivre ses travaux en vue de préparer un projet de document final ou de documents finals, pour examen et adoption à la session extraordinaire, et de lui soumettre son rapport final; et

b) Prierait le Secrétaire général de fournir au Comité préparatoire toute l'aide qui peut lui être nécessaire pour mener à bien ses travaux.

7. Afin d'aider le Comité à préparer un projet de document final ou de documents finals, il faudrait prolonger jusqu'au 30 juin 1978 le contrat de trois consultants actuellement employés et, en outre, engager pour la même période deux assistants de recherche (G-5). On sait déjà que l'information de base sera considérable et qu'elle portera sur toutes sortes de questions relatives au désarmement exigeant des connaissances spécialisées qui n'existent pas au Centre pour le désarmement et qu'il faudra rechercher à l'extérieur.

8. Le coût des trois consultants et des deux assistants de recherche de la classe G-5, durant six mois, est estimé à 90 000 dollars.

9. On a présumé que le Comité préparatoire tiendrait deux sessions en 1978 avant la convocation de la session extraordinaire : l'une du 24 janvier au 24 février et l'autre du 10 au 21 avril 1978.

10. En présumant que cinq langues (anglais, chinois, espagnol, français et russe) seront utilisées dans tous les cas, sauf pour la documentation publiée après la session qui serait établie également en arabe, les dépenses à prévoir pour assurer le service des deux sessions, calculées sur la base du coût intégral, se répartissent comme suit :

	Première session (du 24 janvier au 24 février)	Seconde session (du 10 au 21 avril)	Total pour les deux sessions
	<u>En dollars</u>	<u>En dollars</u>	<u>En dollars</u>
<u>I. Avant la session</u>			
i) Traduction, révision et dactylographie .....	42 800	42 200	85 000
ii) Reproduction et distri- bution des documents .....	<u>7 900</u>	<u>8 000</u>	<u>15 900</u>
Total	<u>50 700</u>	<u>50 200</u>	<u>100 900</u>
<u>II. Durant la session</u>			
i) Interprétation .....	109 800	55 700	165 500
ii) Traduction, révision et dactylographie .....	45 800	49 900	95 700
iii) Reproduction et distri- bution des documents .....	5 300	8 000	13 300
iv) Autre personnel .....	<u>2 100</u>	<u>800</u>	<u>2 900</u>
Total	<u>163 000</u>	<u>114 400</u>	<u>277 400</u>

/...

	Première session (du 24 janvier au 24 février)	Seconde session (du 10 au 21 avril)	Total pour les deux sessions
	<u>En dollars</u>	<u>En dollars</u>	<u>En dollars</u>
<u>III. Comptes rendus analytiques</u>			
i) Rédaction, traduction, révision et dactylographie ....	223 600	125 000	348 600
ii) Reproduction et distribution des documents .....	<u>38 900</u>	<u>15 800</u>	<u>54 700</u>
Total	<u>262 500</u>	<u>140 800</u>	<u>403 300</u>
<u>IV. Après la session</u>			
i) Traduction, révision et dactylographie .....	23 400	45 500	68 900
ii) Reproduction et distribution des documents .....	<u>2 400</u>	<u>4 900</u>	<u>7 300</u>
Total	<u>25 800</u>	<u>50 400</u>	<u>76 200</u>
<u>V. Bureau des services généraux</u>			
Techniciens du son, services de sécurité et dépenses générales de fonctionnement ...	22 400	11 200	33 600
Total	<u>524 400</u>	<u>367 000</u>	<u>891 400</u>
Plus coût des services des consultants et des assistants de recherche .....			<u>90 000</u>
Total B			<u>981 400</u>
<u>C. Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement</u>			

11. Aux termes du paragraphe 1 du dispositif du projet de résolution publié sous la cote A/C.1/32/L.11, l'Assemblée générale ferait sien le rapport 1/ du Comité préparatoire et les recommandations qu'il contient touchant la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, qui se tiendra à New York entre le 23 mai et le 28 juin 1978.

1/ A/32/41, quatrième partie, section IV A.

12. Quand la Première Commission a adopté le projet de résolution A/C.1/32/L.11, elle était saisie d'un état d'incidences financières publié sous la cote A/C.1/32/L.34. Le Président du Comité préparatoire de la session extraordinaire a pris la parole et proposé que des comptes rendus in extenso soient établis non seulement pour les séances plénières mais également pour le Comité plénier et que des comptes rendus analytiques soient prévus pour les organes subsidiaires du Comité plénier. Ces propositions ont été acceptées par la Première Commission avant l'adoption du projet de résolution.

13. En conséquence, le coût estimatif de 2 476 700 dollars, tel qu'il apparaît dans le document A/C.1/32/L.34, a été relevé de 362 500 dollars, compte tenu de majorations de 408 700 dollars pour les comptes rendus in extenso et les comptes rendus analytiques et de 42 600 dollars pour la reproduction et la distribution des documents, et d'une diminution de 79 800 dollars pour la traduction, la révision et la dactylographie des documents. Le volume de la documentation à établir avant la session a été ramené de 500 à 300 pages. Le chiffre de 362 500 dollars tient également compte d'une réduction de 9 000 dollars des frais de voyage des représentants. Le coût estimatif total, ainsi révisé, de la session extraordinaire s'établirait à 2 839 200 dollars.

14. Les coûts révisés sont calculés sur la base des hypothèses suivantes :

a) La documentation en langue originale serait de 300 pages avant la session, 500 pages pendant la session et 200 pages après la session;

b) Des comptes rendus in extenso et des comptes rendus analytiques seraient établis comme il est indiqué au paragraphe précédent.

15. Sur cette base, les coûts estimatifs s'établiraient comme suit :

	<u>Dollars</u>
a) Frais de voyage des représentants (dans l'hypothèse où, comme l'expérience l'a montré, tous les Etats Membres ne demanderaient pas le remboursement de ces frais) .....	263 000
b) Services de conférence	
i) Interprétation .....	462 500
ii) Traduction, révision et dactylographie de la documentation .....	416 600
iii) Etablissement des comptes rendus in extenso et des comptes rendus analytiques .....	1 197 500
iv) Reproduction et distribution de la documentation .....	283 400
v) Dépenses diverses, y compris la planification et le service des séances et les services d'édition .....	17 500

	<u>Dollars</u>
c) Services relevant directement du Secrétaire général	
i) Personnel temporaire .....	15 800
ii) Heures supplémentaires .....	6 000
iii) Dépenses générales de fonctionnement, y compris les dépenses de représentation .....	12 600
d) Bureau des services généraux	
i) Techniciens du son .....	7 400
ii) Service de sécurité (heures supplémentaires) .....	49 300
iii) Réceptionnistes .....	4 200
iv) Plantons .....	6 600
v) Dépenses générales de fonctionnement (y compris les communications) .....	12 000
e) Service de l'information (en supposant qu'il couvre deux séances par jour)	
i) Presse et publications (un rédacteur, quatre reporters et deux dactylographes) .....	17 700
ii) Information visuelle et radiophonique (un fonctionnaire de la radio, un commentateur, un directeur, un enre- gistreur/assistant de production, un cameraman et deux dactylographes) .....	14 900
iii) Communications (16 ingénieurs) .....	48 000
iv) Relations extérieures (un fonctionnaire de l'information et une dactylographe) .....	4 200
	<u>2 839 200</u>
Total C	<u>2 839 200</u>
Total A, B et C	<u>3 961 200</u>

16. Les dépenses estimatives figurant dans le présent rapport ont été calculées, à ce stade, sur la base du coût intégral, c'est-à-dire en partant de l'hypothèse qu'elles ne pourraient être absorbées. Vers la fin de la session en cours de l'Assemblée générale, lorsque le plan des conférences pour 1978 sera examiné, l'état récapitulatif des coûts des services de conférence qui sera présenté à ce moment-là indiquera dans quelle mesure les dépenses (3 465 900 dollars) correspondant aux services de conférence dont il est question dans le présent rapport pourront être financées au moyen des ressources disponibles. L'adoption du projet de résolution susmentionné se traduirait donc en l'état actuel des choses par une augmentation de 495 300 dollars des dépenses à prévoir, dont 23 100 dollars pour les frais de voyage et les indemnités de subsistance du groupe ad hoc d'experts, 90 000 dollars pour les consultants et les assistants de recherche et le coût des services autres que les services de conférence dont il est question aux alinéas a), c) et e) du paragraphe 15 ci-dessus.

-----